

L'an deux mille vingt et un, le quinze avril  
 Le Conseil Municipal de la Commune de Faux la Montagne,  
 Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mme MOULIN  
 Catherine, Maire,  
 Nombre de conseillers en exercice : 11  
 Date de convocation : 09/04/2021



Présents : Alain DETOLLE, Pierre HOEZELLE, Francis HOEZELLE, Catherine MOULIN, Régis MOREL,  
 Françoise ROMANET, Noémie SERRU,  
 Absents : Victoire BEAUJOU, Leigh FAULKNER, Mathilde HOUZE, Maxime LE HUNG

Pouvoirs : Mme Victoire BEAUJOU donne pouvoir à M Pierre HOEZELLE

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

M Francis HOEZELLE se propose et est désigné pour assurer ces fonctions.

Secrétaire : M Francis HOEZELLE

- DCM 2021/23: Approbation budget prévisionnel 2021 : budget principal

Madame le Maire présente le budget primitif 2021 du budget Principal à l'ensemble des membres du conseil municipal, comme résumé ci-dessous :

FONCTIONNEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
VOTES	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 105 671,54	713 141,82
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		392 529,72
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	1 105 671,54	1 105 671,54
INVESTISSEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
VOTES	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	791 155,15	641 486,82
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	404 062,42	621 691,07
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	67 960,32	
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	1 263 177,89	1 263 177,89
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	2 368 849,43	2 368 849,43

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le Budget prévisionnel présenté.

À Faux la Montagne, le 26/04/2021  
 La Maire  
 C.MOULIN

